

# Les échos de Berteaucourt les Dames



## À venir:

- 23 avril: congrès cantonal des Anciens Combattants
- 7 mai: St Gauthier
- 14 mai: marché artisanal
- 27 mai: rallye APEB
- 18 juin: fête locale
- 21 juin: fête de la Musique
- 24 juin: fête des écoles
- 13 juillet: retraite aux flambeaux
- **14 juillet: fête nationale, réderie et repas champêtre**

RETROUVEZ TOUTES LES  
INFORMATIONS ET  
ACTUALITES DE VOTRE  
COMMUNE SUR LE SITE  
INTERNET:

[www.berteaucourtlesdames.fr](http://www.berteaucourtlesdames.fr)

Avril2023

## Quelques mots...

Mesdames, Messieurs

Avant de vous communiquer notre carnet de route pour les 3 prochaines années, je souhaiterai vous dire mon regret sur un sujet qui me tenait à cœur et dont j'en avais parlé lors de ma campagne électorale, à savoir la vidéosurveillance.

Après une année de tergiversations, j'ai été contraint d'abandonner ce sujet suite à la non approbation de la majorité du conseil municipal.

Pour la triennale à venir, je désire profondément que soient mis en place les projets ci-dessous

- \* la sécurité routière avec des aménagements pour endiguer la vitesse,
- \* le city parc et l'aménagement du marais en lieu de vie et de tranquillité
- \* un espace jeux pour les plus petits près de la cantine
- \* des économies énergétiques que la conjoncture nous impose mais également les services de l'Etat (LED, CHAUFFAGE...)
- \* la réfection du pont de la rue Marcel BODELU prévu en deux phases de travaux

Cette année, les emplois saisonniers ne sont pas renouvelés malgré un sous effectif de deux personnes . Cette décision relevant une nouvelle fois d'un vote du conseil municipal qui m'attriste. Nous devons pallier cette carence de façon à ce que votre village reste propre et fleuri.

Je sais que des on-dit et rumeurs circulent dans le village. Bien qu'affecté, ma détermination reste entière. La sérénité de la population étant mon leitmotiv.

Les trois années à venir, n'obère pas ma volonté d'agir au profit des Berteaucourtoises et Berteaucourtois.

Lors des prochaines élections, la population jugera.

Je vous rappelle que je suis à votre disposition en temps réel et que je tiens une permanence tous les lundis en mairie à partir de 18h00.

Pour votre information , notre fête locale se déroulera le 18 juin 2023 au stade d'Harondel.

Bien cordialement

Dominique MOREL  
Maire de Berteaucourt les Dames

# La vie du village

## Mardi Gras à l'école

Rendez-vous unique devenu une tradition, le défilé dans le lotissement des enfants déguisés pour Mardi Gras a cette année encore eu beaucoup de succès. La date avait été anticipée (normalement c'était pendant les vacances scolaires). Comme chaque année, les parents de l'APEB ont offert le gouter crêpes de l'après midi.



## Chasse aux œufs de Pâques

Lundi 10 avril, le Comité des Fêtes a organisé une nouvelle édition de chasse aux œufs pour Pâques, avec comme l'an passé jeux et devinettes adaptés aux âges des participants. Malgré la pluie qui s'est invitée lors de la manifestation, les enfants ont participé avec enthousiasme aux animations proposées et ont récolté quelques chocolats supplémentaires.

Un grand merci aux bénévoles, aux conseillers municipaux, aux associations venues nous aider pour l'installation et l'animation, ainsi qu'à la fanfare qui a offert un concert aux participants en fin de parcours.



## Quelques rappels pour le « bien-vivre ensemble »

- Les poubelles doivent être rentrées après le passage du ramassage, et ne doivent pas être laissées sur les trottoirs
  - Le weekend, les horaires de tonte et de travaux nécessitant des outils bruyants sont: le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h
  - Il est obligatoire de ramasser les déjections canines, encore trop présentes sur les trottoirs notamment
- MERCI A TOUS POUR LE RESPECT DE CES QUELQUES REGLES

## Marché artisanal de Printemps

Le dimanche 14 mai, à l'atelier scolaire, des artisans et créateurs seront réunis pour vous proposer leurs œuvres. Possibilité de partager un moment convivial autour d'un repas. Buvette et restauration assurées par le Comité des Fêtes.

Si vous créez, vous pouvez encore proposer votre participation (document à retirer en mairie)



Les 18 et 19 Mars 2023 notre commune a participé à l'opération « Hauts de France propre » organisé par la Région et les fédérations de chasse et de pêche.

C'est équipés de sacs, gants et surtout armés de courage et de bonne humeur que les élus et bénévoles ont ratissé les rues et espaces verts de notre commune.

Si l'état de nos rues a été jugé satisfaisant grâce au travail régulier des agents municipaux, un constat malheureux s'impose sur l'accumulation des déchets aux abords de la rivière et dans les marais !

Plusieurs dizaines de kg de bouteilles en verre, canettes aluminium et emballages plastique ont été ramassé et confiés au tri à la déchetterie de secteur.

Rappelons que préserver la nature et garantir la beauté de notre village est un geste de tous et du quotidien ; il est regrettable de constater que moins d'une semaine après cette opération des ordures jonchaient de nouveaux les chemins de la commune...



## Du côté de la Médiathèque...

Les prochains mois seront riches en animations à la médiathèque, vous pourrez venir y faire des ateliers et animations variés, notamment :

*Le samedi 29 avril, j'aurai le plaisir d'accueillir Monsieur Sakri et Madame Godard pour une séance de dédicaces et un débat autour du livre "Moi, Ali fils de Harki"*



*Le samedi 6 mai aura lieu un atelier Origami, sur le thème "Alors, On souffle!!!" avec la présence de JPHY Blaise qui était déjà venu présenter l'atelier "TBI est amoureux" le 4 février*



*Le samedi 13 mai, j'accueillerai Madame Ternel pour une initiation à la sophrologie ;*

*Le mercredi 17 mai, une animation de réalité virtuelle vous sera proposée pour vous faire découvrir le Japon à travers un casque VR ;*

*Le samedi 3 juin, Madame Mariko Assaï sera présente pour animer un atelier de calligraphie japonaise, qui clôturera notre action Manga qui aura lieu dans le réseau des médiathèques du 9 mai au 3 juin.*



*Pour les inscriptions ou plus de renseignements, vous pouvez envoyer un mail à [mediathequeberteaucourt@nievresomme.fr](mailto:mediathequeberteaucourt@nievresomme.fr) ou appeler au 03 22 39 11 48*

*Pour rappel, les jours d'ouverture et horaires de la médiathèque sont le mardi de 14h à 18h ; le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30*

*Mylène*



Le samedi 18 mars, l'ASPAC, avec le soutien de la municipalité, accueillait le groupe STENT DUETTO

Composé de 2 musiciens, guitariste, bassiste, harmoniciste et chanteur, STENT DUETTO a fait résonner l'abbatiale au son du blues.

Ce concert s'inscrivait dans le festival d'Abbeville « Les nuits du blues » et il est fort à parier que cette expérience sera renouvelée !!

Plus de 200 personnes étaient présentes et ont apprécié le jeu de Carlos et Mehdi. Il était d'ailleurs bien tard quand il a fallu clôturer.

Nous les remercions pour leur prestation



#### **A VENIR**

Audition de tubas à l'abbatiale  
Samedi 20 mai, à 12h00, un ensemble de tubas de l'école de musique du Val de Nièvre en collaboration avec le conservatoire d'Abbeville, fera entendre son répertoire. Vous êtes les bienvenus.

### **Prochaines journées du patrimoine**

**Journées du patrimoine de pays et  
des moulins : 23, 24 et 25 juin**

**Journées européennes du patrimoine :  
15, 16 et 17 septembre**

**Lors de ces journées, l'ASPAC proposera des visites guidées et ....**

**Informations à suivre ! Soyez vigilants !!**

# L'ASPAC lance un concours

## « DESSINE TON VILLAGE »

### De quoi s'agit-il ?

C'est un concours de dessins, peintures...ouvert à tous

3 catégories :

moins de 8 ans

8 / 14 ans

+ de 14 ans et adultes

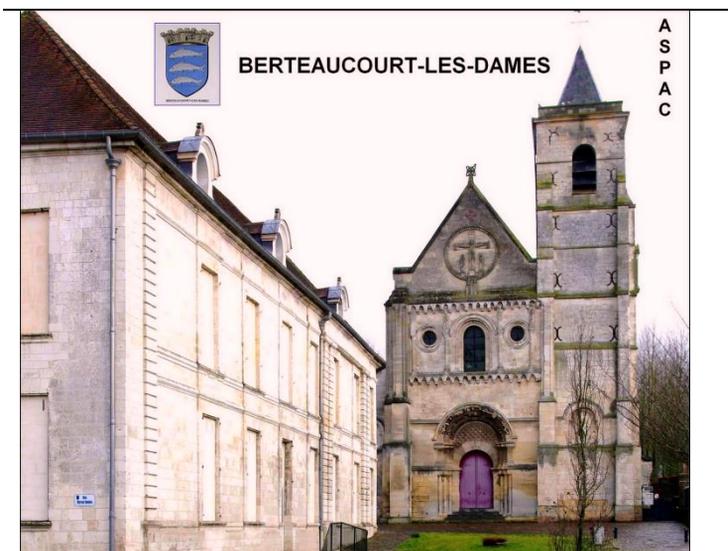
### Que faut-il faire ?

- Réaliser un dessin, une peinture sur format A4 ou A3, représentant un des monuments historiques de Berteaucourt (abbatiale, abbaye, chapelle)

La technique est libre :

crayons, aquarelles, peintures, encres, .....

- Déposer votre œuvre en mairie avec vos nom, prénom, adresse et âge



Ces productions seront exposées lors des journées du patrimoine (juin et sept)

Un jury choisira et récompensera une œuvre par catégorie.

**Et peut-être l'une des œuvres choisies deviendra-t-elle une fresque murale dans le village de Berteaucourt**

**Nous attendons avec impatience vos réalisations**

La réunion s'est déroulée au mois de février en la présence d'élus de Berteaucourt les Dames, Domart en Ponthieu, Pernois, Halloy lès Pernois, Canaples, Naours et de Flesselles.

Nous notons aussi la présence des présidents de section d'Anciens Combattants du secteur de Domart en Ponthieu avec leurs adhérents. Monsieur Antoine Depta, délégué départemental du Souvenir Français nous a honoré de sa présence.

Le principal sujet a été sur l'entretien des sépultures des Morts pour la France qui suscite un nombre important de bénévoles à l'exécution des travaux. Il y a encore beaucoup à faire. Les volontaires seront les bienvenus. Les cotisations sont primordiales pour ce travail. Je rappelle que le montant annuel est au minimum de 10 euros ou 20 euros donnant droit à un reçu fiscal. Le chèque à l'ordre du Souvenir Français pourra être déposé ou envoyé au délégué du Souvenir Français de Berteaucourt les Dames, **Pascal Cocquempot** 12, route de Berteaucourt 80780 Saint-Léger lès Domart. (Face au stade d'harondel)

Le devoir de mémoire ne s'estompe pas. Pour la Toussaint Le comité fleuri 48 tombes en déshérence de ceux qui sont tombés aux champs d'honneur pour sauver notre patrie. Il n'y avait pas que des soldats beaucoup de résistants et résistantes sont tombés sous les balles de l'ennemi. Ne les oublions pas. Pour la plupart ils n'avaient qu'une vingtaine d'année. Combien de familles brisées ?... 25 coussins sont annuellement déposés en leur mémoire aux Monuments aux Morts du secteur l'or des cérémonies patriotiques nationales.

***Nous devons transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.***

***Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.***

La prochaine réunion annuelle aura lieu le premier samedi du mois de février 2024. Venez nombreux. Il y aura un renouvellement de bureau obligatoire. (Le président, Jean-Michel Maréchal)



**À NOUS LE SOUVENIR. À EUX L'IMMORTALITÉ**



## Zoom: la démolition rue JB Saint

- Juin 2018 : constatation par huissier de l'état de délabrement de la maison située au n°51 suite à lettre des habitants du 53 à la Préfecture
- Octobre 2018 : le 51 fait l'objet d'un arrêté de péril en Octobre 2018, ( suite décision expert nommé par le T.A en Août 2018 )
- D' Octobre 2018 jusqu'en Avril 2022 : la Société OPEIC, maître d'œuvre, et DEMOLAF, entreprise de démolition vont arrêter les travaux de démolition du 51, ce qui provoque un arrêté de mise en péril du N° 53 avec relogement de la famille BOULONGNE. Vont, alors, se succéder des experts, désignés par le Tribunal Administratif, afin de solutionner les problèmes techniques reliant le 51 et le 53
- Début 2023 : La menace de l'éboulement du 51 se précise. Le Conseil Municipal accepte, afin de se libérer de ce processus extrêmement coûteux et de palier à l'état catastrophique des bâtiments, un protocole d'accord entre toutes les parties prenantes, à savoir la démolition du 51 et 53, avec acquisition des terrains, et protection du pignon du 55. L'avocat choisi par la Municipalité pour remplacer un premier avocat n'ayant pas fait avancer le dossier participera à quelques réunions du Conseil et de la commission communale.
- Avril 2023 : les bâtiments démolis ne sont plus un danger pour la sécurité publique, bien que la façade du 51 se soit écroulée jusqu'au mur de l'ancienne usine St Frères, ne provoquant aucun dégât à la propriété d' autrui, ni aucune atteinte aux personnes.
- Les habitants du 53, relogés entretemps par la commune devant les risques avérés pour leur maison, auront perdu leur maison, estimée en 2022 à 20 000€
- Le coût pour la commune n'est pas définitif, restant l'acquisition notariale des terrains, la vérification des droits de succession des héritiers du numéro 51, entre autres. La totalité des frais réalisés depuis 2018, s'élèvent en avril 2023, à 149 389,56 €. Les frais de l'avocat choisi en 2020, qui a conduit à la clôture de cette procédure, se sont élevés, jusqu'à maintenant, à 2000€.



# informations diverses

## Demandes concernant l'état civil

Pour toute demande relative à l'état civil (demande d'actes de naissances, recherches d'informations pour une généalogie...), merci de transmettre votre demande par mail [mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net](mailto:mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net) ou par courrier, ou de prendre RDV en mairie.

## Circulation dans le marais – rappel

La circulation d'engins à moteur (voitures, quads, motos...) est **strictement interdite** dans le marais. Les seules exceptions à cette règle sont pour les véhicules de propriétaires ou locataires de parcelles. La circulation est réservée aux seuls piétons, vélos, trottinettes et rollers. Tout manquement à cette règle pourra entraîner des poursuites et des sanctions. Des projets d'aménagement du marais étant actuellement à l'étude, la sécurisation de son accès est une priorité pour tous.

La boutique aux affaires du Secours Catholique vous accueille tous les mercredi de 14h à 17 h rue Jean Vasseur (parking du cimetière)  
Pour rappel, c'est ouvert à tous! N'hésitez pas!

## Adressage numérique

Un plan d'adressage de la commune sera prochainement effectué. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes). La réalisation de ce plan d'adressage sera réalisée en interne : il s'agira dans un premier temps de réaliser un inventaire des différentes voies présentes sur le territoire communal afin d'identifier les dénominations et numérotations existantes et celles qui sont à créer. La dénomination et le numérotage des voies communales relèvent de la compétence du conseil municipal, en vertu de l'article L.2213-28 du CGCT, « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

## Etat Civil



FÉLICITATIONS



### Bienvenue!

HAREL Léna, née le 11 janvier  
DAQUIN Daniel, né le 26 mars

### Ils nous ont quitté...

**DECES**  
LEBORGNE Nadia le 4 avril à Doullens

# Questionnaire du Comité des Fêtes

Avec la mise en place de la nouvelle équipe, le Comité des fêtes a organisé en 2022 plusieurs manifestations, et en envisage d'autres pour 2023 et les années à venir.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ces quelques questions, et de déposer votre questionnaire complété dans la boîte aux lettres de la mairie (ou par mail [comitedeberteaucourt@gmail.com](mailto:comitedeberteaucourt@gmail.com) )

1) En 2022, avez vous participé à l'une ou plusieurs des manifestations organisées par le Comité des Fêtes?

- Chasse aux œufs de Pâques
- Marché artisanal
- Réderie et/ou repas champêtre du 14 juillet
- Marché de Noël

2) Quelle est votre avis sur cette/ces manifestations?

- C'était génial, ne changez rien!
- C'était bien
- Bof, pas terrible
- Je n'ai pas passé un bon moment

3) Existe-t-il des éléments que vous souhaiteriez améliorer?

---

---

---

---

4) En 2023, le Comité des fêtes renouvelle la chasse aux œufs de Pâques, le marché artisanal, la réderie/repas champêtre du 14 juillet et le marché de Noël. Quels autres évènements souhaiteriez vous dans la commune?

- Soirée dansante, karaoké...
- Soirée théâtre
- Soirée concert
- Soirée spectacle humoristique
- Soirée jeux
- Expositions
- Vos suggestions: \_\_\_\_\_

5) enfin, si vous souhaitez rejoindre l'équipe des membres actifs du Comité des Fêtes pour participer à l'organisation des manifestations, laissez nous vos coordonnées!

- Nom et prénom:
- Téléphone:
- Mail: